

**ÉVALUATION DU PROGRAMME DE
PROMOTION DE LA FEMME**

**PROGRAMME D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ
ENTRE LES SEXES (PAES)**

**RAPPORT SUR LES ÉTUDES DE CAS ET LES
DONNÉES ADMINISTRATIVES**

Prairie Research Associates Inc.
Le 1^{er} mars 2005

Préparé pour :

Condition féminine Canada

TABLE DES MATIÈRES

1.0	Introduction et méthodologie.....	1
1.1	Méthodologie	1
1.2	Aperçu du rapport	2
2.0	Données administratives du PAES	2
3.0	Étude de cas : Le groupe de femmes Equay-wuk.....	6
3.1	Contexte	6
3.2	Programme ciblant les femmes nishnawbe et l'autonomie gouvernementale	6
3.3	Objectifs et résultats attendus	8
3.4	Incidence	9
3.5	Projets pour l'avenir et leçons apprises	10
4.0	Étude de cas : Conseil pan-canadien du développement économique communautaire des femmes	12
4.1	Contexte	12
4.2	Renforcement de la capacité de développement économique communautaire des femmes au Canada	12
4.3	Objectifs et résultats attendus	12
4.4	Incidence	13
4.5	Projets pour l'avenir et leçons apprises	14
5.0	Sommaire	16

1.0 Introduction et méthodologie

Le présent rapport s'inscrit dans une évaluation du Programme de promotion de la femme (PPF) – programme de subventions et de contributions de Condition féminine Canada (CFC) assorti d'un budget annuel d'environ 10 millions de dollars. Le PPF a pour mandat d'appuyer les interventions des groupes de femmes et d'autres partenaires qui militent en faveur de l'égalité des femmes pour contribuer à l'atteinte de l'objectif général de CFC, soit la promotion de l'égalité entre les sexes et de la participation à part entière des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du Canada. Depuis 2000, le PPF utilise des fonds provenant du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes (PAES) du gouvernement fédéral afin d'appuyer des initiatives communautaires aux échelons local, régional et national. Il vise ainsi deux grands objectifs : appuyer les enjeux nouveaux et émergents et venir en aide à de nouveaux groupes. Depuis 2000-2001, le PPF reçoit environ deux millions de dollars par année au titre du PAES.

Ce rapport s'inscrit dans l'évaluation du Programme de promotion de la femme effectuée par PRA Inc. pour le compte de CFC. Ses résultats seront intégrés à une évaluation distincte d'autres activités liées au PAES qui sera réalisée par une autre société de conseils.

1.1 Méthodologie

Les données nécessaires à cette évaluation ont été recueillies à l'aide de deux méthodes principales, soit l'examen des données administratives du PAES fournies par le personnel du PPF et deux études de cas portant sur des groupes de femmes financés par les fonds du PAES.

Les données administratives incluses dans ce rapport portent sur la période de cinq ans qui a pris fin le 31 décembre 2004. Les chiffres qui figurent dans le rapport de fin d'exercice du Programme de promotion de la femme peuvent être différents.

Pour choisir les études de cas, PRA a demandé aux membres du personnel du PPF de désigner quatre groupes financés par le PAES, soit deux groupes prioritaires et deux groupes de remplacement, qui, à leur avis, illustraient ce qui pouvait être réalisé grâce aux fonds du PAES. Le travail de l'un des deux groupes prioritaires et d'un groupe de remplacement était axé sur un enjeu nouveau et émergent; tandis que les deux autres groupes (prioritaire et de remplacement) étaient en fait de nouveaux groupes. Le personnel du PPF devait communiquer avec les deux groupes prioritaires et les inviter à participer à une étude de cas. Comme les deux groupes prioritaires ont accepté de participer, il n'a pas été nécessaire de communiquer avec les groupes de remplacement. PRA a attendu que les groupes choisis aient accepté de participer avant de communiquer avec eux.

Chaque étude de cas comportait un examen de dossier et une entrevue téléphonique avec deux répondantes-clés. Ce processus est résumé dans le Tableau 1.

Nom du groupe	Catégorie du PAES	Méthodes
Equay-wuk	Enjeu nouveau et émergent	Entrevue de deux répondantes-clés Examen du dossier
Conseil pan-canadien de développement économique communautaire des femmes	Nouveau groupe	Entrevue de deux répondantes-clés Examen du dossier

1.2 Aperçu du rapport

Le rapport est divisé en plusieurs sections. La section 2.0 présente, sous forme de tableaux, un sommaire des données administratives du PAES et fournit un contexte pour le reste du rapport. Les études de cas sont décrites dans les sections 3.0 et 4.0, et on trouve un bref sommaire à la section 5.0.

2.0 Données administratives du PAES

Le Tableau montre, par région et par exercice, le nombre de dossiers approuvés et financés au titre du PAES depuis que cette source de financement est disponible. En tout, 228 dossiers avaient été approuvés au 31 décembre 2004. Il convient de noter qu'il est possible qu'un groupe ait reçu des fonds plus d'une fois au titre du PAES au cours de cette période et que les suppléments versés à des dossiers déjà approuvés soient comptés comme s'il s'agissait de dossiers distincts.

Région	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Total
Atlantique	1	3	2	1		7
C.-B./Yukon	8	10	9	16	6	49
Bureau national	12	10	10	6		38
Ontario	16	8	17	8	1	50
Prairies	1	4	4	4	1	14
Québec	17	12	19	14	8	70
Total	55	47	61	49	16	228

Remarque : Il est possible que des fonds aient été approuvés pour un groupe plus d'une fois au cours de la période 2000-2005. En tout, 26 suppléments ont été approuvés et sont comptés comme s'il s'agissait de 26 dossiers distincts. Les données recueillies pour 2004-2005 vont jusqu'au 31 décembre 2004.

Depuis 2000-2001, le PPF a versé plus de 10 millions de dollars en fonds du PAES à des groupes de femmes et à des organisations qui oeuvrent pour l'égalité entre les sexes. On peut voir dans le Tableau que, dans l'ensemble, les initiatives financées par le PAES sont le plus souvent axées sur *l'atteinte de la justice sociale*, l'un des trois secteurs d'intervention du PPF, qui regroupe 42 p. 100 de tous les dossiers du PAES. Les dossiers portant sur *l'élimination de la violence systémique à l'endroit des femmes et des filles* ne représentent qu'un peu plus du tiers des dossiers du PAES (34 p. 100), tandis que le quart des dossiers sont axés sur *l'amélioration de la situation économique des femmes*.

Tableau 3 : Nombre de dossiers approuvés au titre du PAES, par secteur et par exercice						
Secteur d'intervention	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Total
Amélioration de la situation économique des femmes	13	10	19	11	3	56
Élimination de la violence systémique	19	17	20	16	5	77
Atteinte de la justice sociale	23	20	22	22	8	95
Total	55	47	61	49	16	228

Remarque : Les données recueillies pour 2004-2005 vont jusqu'au 31 décembre 2004.

Le Tableau 4 montre le nombre de dossiers approuvés au titre du PAES, par objectif du PPF et par exercice. L'objectif le plus souvent ciblé, qui correspond au tiers de tous les dossiers du PAES, est de *favoriser le changement institutionnel*; viennent ensuite *influer sur les politiques gouvernementales* (29 p. 100), *améliorer la compréhension du public* (25 p. 100) et *renforcer la capacité des groupes de femmes* (12 p. 100).

Tableau 4 : Nombre de dossiers approuvés au titre du PAES, par objectif et par exercice						
Objectif	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Total
Favoriser le changement institutionnel	15	11	25	19	5	75
Influer sur les politiques gouvernementales	19	17	12	13	6	67
Améliorer la compréhension du public	17	10	17	9	5	58
Renforcer la capacité des groupes de femmes	4	9	7	8	--	28
Total	55	47	61	49	16	228

Remarque : Les données recueillies pour 2004-2005 vont jusqu'au 31 décembre 2004.

Dans les limites du financement du PAES, le PPF s'efforce d'élargir l'éventail de groupes qui reçoivent une aide financière et d'améliorer sa capacité d'appuyer les mesures prises à l'égard des enjeux nouveaux et émergents. Comme on peut le constater dans le Tableau 5, parmi les 228 dossiers financés depuis 2000-2001, 39 p. 100 (88) ont été présentés par des groupes qui ont déjà reçu des fonds avant ceux du PAES. Les 61 p. 100 qui restent (140) sont des dossiers de nouveaux groupes clients. Toutefois, comme certains groupes ont reçu un financement supplémentaire et ont été financés plus d'une fois au cours de la période 2000-2005, le nombre total de groupes financés au titre du PAES au cours de cette période est de 187. Parmi ceux-ci,

35 p. 100 (65) avaient déjà reçu des fonds par l'intermédiaire du PPF, tandis que 65 p. 100 (122) sont de nouveaux clients du PPF.

Projets approuvés	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Total
Groupes clients financés avant le PAES	25	20	22	14	7	88
Nouveaux groupes clients depuis 2000	30	27	39	35	9	140
Total	55	47	61	49	16	228

Remarque : Soixante-cinq groupes ont reçu des fonds du PPF avant la mise en place du PAES; 122 groupes sont de nouveaux clients depuis 2000. Certains groupes ont reçu un supplément et des fonds plus d'une fois au cours de la période 2000-2005.
Remarque : Les données recueillies pour 2004-2005 vont jusqu'au 31 décembre 2004.

On peut constater au Tableau 6 que 123 dossiers portaient sur des enjeux nouveaux et émergents et se divisaient en neuf grandes catégories. Plus du tiers de l'ensemble des dossiers se retrouvent dans la grande catégorie de la violence, tandis que 29 p. 100 ont trait à des questions d'ordre économique. Il convient de noter que les neuf grandes catégories ont été divisées en 53 sous-catégories, qui comprennent des questions aussi différentes que les femmes dans l'industrie de la pêche, le commerce et la mondialisation, l'exploitation sexuelle, le tourisme sexuel et la traite des femmes, le viol ou la violence dans les fréquentations, les droits génésiques, le sida et les maladies infectieuses, l'autonomie gouvernementale des Autochtones et, enfin, les femmes en technologie et en cyberéconomie.

Enjeu	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Nombre total de projets
Situation économique	8	9	11	7	1	36
Violence	12	7	8	10	5	42
Questions juridiques	3	2	1	4		10
Enseignement et formation			2			2
Santé	1	1	3		1	6
Image et culture		2		1		3
Fonctionnement interne des groupes de femmes			1			1
Sujets multiples	4	2	1		1	8
Divers	4	2	4	4	1	15
Total	32	25	31	26	9	123

Remarque : Les données recueillies pour 2004-2005 vont jusqu'au 31 décembre 2004.

Il ressort clairement de ces données administratives que les fonds du PAES ont appuyé à la fois le travail de groupes communautaires ciblant des enjeux nouveaux et émergents (123 dossiers en tout depuis 2000-2001) et le travail de nouveaux groupes (122 en tout depuis 2000-2001). Les

deux prochaines sections décrivent comment deux groupes de femmes ont utilisé ce financement pour réaliser leurs initiatives.

3.0 Étude de cas : Le groupe de femmes Equay-wuk

Cette étude de cas illustre la façon dont Equay-wuk a utilisé les fonds reçus du PAES sur plusieurs années pour mettre en oeuvre une série d'initiatives liées à un nouveau secteur, à savoir, l'autonomie gouvernementale des Autochtones.

3.1 Contexte

Equay-wuk est un organisme de femmes autochtones de Sioux Lookout (Ontario). Il regroupe 300 femmes et ses services sont destinés aux femmes, aux jeunes et aux familles de quelque 30 collectivités éloignées des Premières nations dans le nord-ouest de l'Ontario. Equay-wuk a été créé en 1987 pour aider les femmes et les enfants victimes de violence familiale et a été officiellement constitué en société en 1989. Cet organisme administre actuellement six programmes : Employment Ready Skills Training Program (programme de formation préparatoire à l'emploi); Early Childhood Education Diploma Program (programme d'éducation de la petite enfance menant à l'obtention d'un diplôme); Community Wellness Program (programme communautaire de bien-être); Parent Support (Native Parenting) Program (programme de soutien aux parents); Nishnawbe Women's Economic Development Program (programme de développement économique des femmes nishnawbe); Nishnawbe Women and Self Government Program (programme ciblant les femmes nishnawbe et l'autonomie gouvernementale). Ce dernier programme est financé par le PAES.

3.2 Programme ciblant les femmes nishnawbe et l'autonomie gouvernementale

Equay-wuk reçoit une subvention du PPF chaque année depuis 1999-2000; depuis 2000-2001, le financement provient du PAES. Les fonds du PAES ont aidé une série d'initiatives interdépendantes, mises en oeuvre par Equay-wuk dans le cadre du Programme ciblant les femmes nishnawbe et l'autonomie gouvernementale, mis sur pied en 1999. En plus du financement du PAES, Equay-wuk a bénéficié de l'aide financière de l'Initiative de promotion des femmes autochtones de Patrimoine canadien et du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ainsi que des contributions non financières de la nation Nishnawbe-Aski (NAN).

Des informatrices-clés ont expliqué que le Programme visait à remédier au manque relatif de connaissances des femmes nishnawbe relativement aux organisations et aux structures politiques des Premières nations, et à contrer leur faible taux de participation aux structures de gouvernance des Premières nations. Selon les études citées dans les demandes de financement d'Equay-wuk, en 1999, par exemple, 12 p. 100 seulement des chefs et des membres de conseils de bande d'un échantillon de 28 collectivités de la NAN étaient des femmes. À partir de 1999, Equay-wuk a déployé des efforts pour augmenter la participation des femmes aux structures de gouvernance des Premières nations et aux initiatives visant l'autonomie gouvernementale par l'intermédiaire du Programme ciblant les femmes nishnawbe et l'autonomie gouvernementale.

Le Tableau 7 résume les initiatives mises en oeuvre par Equay-wuk grâce aux fonds du PAES.

Tableau 7 : Initiatives du groupe Equay-wuk financées par le PAES			
Exercice	Titre du projet	Financement du PAES	Description des activités
2000-2001	Manuel de formation et d'habilitation des femmes de la nation Nishnawbe relativement aux initiatives d'autonomie gouvernementale	30 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Rédaction, en langage simple, d'un manuel de formation sur tous les aspects de l'autonomie gouvernementale, y compris une section en oji-cri sur la terminologie de la gouvernance. ▶ Réunion de femmes des collectivités nishnawbe-aski dans le but de mettre à l'essai le manuel et d'obtenir une rétroaction sur son contenu et son processus. ▶ Révision, production, promotion et distribution de la version finale du manuel.
2000-2001	Manuel de formation et d'habilitation des femmes de la nation Nishnawbe relativement aux initiatives d'autonomie gouvernementale (supplément)	11 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Planification, organisation, prestation, documentation et suivi de trois ateliers destinés aux jeunes Autochtones et faisant appel au manuel.
2001-2002	Nishnawbe Women and Self Government	35 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Tenue d'ateliers de deux jours sur les femmes et l'autonomie gouvernementale, fondés sur le manuel, dans cinq collectivités éloignées de la NAN. ▶ Révision du manuel à partir de la rétroaction obtenue au cours des ateliers. ▶ Mise sur pied d'un groupe de travail formé de femmes des collectivités participantes. ▶ Présentation des résultats des ateliers à la réunion des chefs de la NAN (réalisée par le groupe de travail). ▶ Interventions visant à obtenir un siège permanent pour les femmes aux réunions des chefs.
2001-2002	Nishnawbe Women and Self Government (supplément)	14 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Tenue d'une retraite d'évaluation et de planification de deux jours visant l'élaboration de nouvelles stratégies pour la participation des femmes autochtones au processus d'autogouvernance de la NAN.
2002-2003	Nishnawbe Women's Leadership Forum	58 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Organisation, mise en oeuvre et suivi d'un forum de trois jours des femmes nishnawbe sur le leadership, auquel participaient 30 femmes qui assumaient ou avaient assumé des responsabilités de chef et de conseillère de bande des Premières nations. ▶ Diffusion du forum sur les ondes de radio Wataway, à la télévision et dans les journaux.
2003-2004	Nishnawbe Women in Leadership	58 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Élaboration, publication et distribution, à l'issue de recherches, d'un manuel d'élection destiné aux femmes des Premières nations qui briguent un poste de chef ou de conseillère de bande. ▶ Élaboration et mise en oeuvre d'une campagne de sensibilisation du public faisant appel à la radio, aux journaux et à Internet et faisant la promotion de la participation des femmes à tous les aspects du processus électoral.

Tableau 7 : Initiatives du groupe Equay-wuk financées par le PAES

Exercice	Titre du projet	Financement du PAES	Description des activités
2004-2005	Nishnawbe Women in Leadership (supplément)	38 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Élaboration du programme d'activités d'un atelier sur le manuel d'élection destiné aux femmes des Premières nations. ▶ Présentation de l'atelier à des femmes provenant de 49 collectivités de la NAN lors d'une première grande réunion en novembre 2004 (200 participantes) dans un but de mobilisation à l'échelle de la nation. ▶ Diffusion de l'atelier sur les ondes de radio Wataway à l'intention des collectivités isolées.

3.3 Objectifs et résultats attendus

Le Programme ciblant les femmes et l'autonomie gouvernementale met l'accent sur *l'atteinte de la justice sociale*, qui est l'un des secteurs d'intervention officiels du PPF. Les demandes de financement présentées par Equay-wuk depuis 2000-2001 décrivent les initiatives proposées comme visant, à un moment ou l'autre, chacun des quatre objectifs du PPF.

Si chacune des initiatives d'Equay-wuk financées par le PAES est assortie de nombreux objectifs et de résultats attendus précis, le programme qui cible les femmes et l'autonomie gouvernementale dans son ensemble vise à amener les femmes à mieux comprendre les structures de gouvernance autochtones, à accroître leur participation à ces structures et à assurer la participation des femmes au processus d'autogouvernance des Premières nations. Selon l'analyse des demandes de financement et des rapports présentés par Equay-wuk ainsi que sur la base des entrevues réalisées auprès des répondantes-clés, les principaux résultats attendus du programme à long terme peuvent être résumés de la façon suivante :

- ▶ meilleure compréhension, chez les femmes autochtones, des arrangements juridictionnels, juridiques et financiers qui influent sur leur vie aux échelons communautaire et national;
- ▶ création d'un groupe de femmes mieux informées et plus actives dans l'ensemble de la NAN, qui travaillent activement aux dossiers de la participation à la vie politique et de l'autonomie gouvernementale;
- ▶ sensibilisation accrue des dirigeantes et dirigeants autochtones à l'importance de la participation des femmes aux structures de gouvernance et aux initiatives d'autogouvernance autochtones;
- ▶ participation accrue des femmes autochtones aux structures de gouvernance autochtones, aux échelons local (bande) et régional (NAN);
- ▶ participation accrue des femmes autochtones aux initiatives visant l'autonomie gouvernementale.

3.4 Incidence

Equay-wuk a fait des progrès considérables vers l'atteinte des résultats attendus. Ses ateliers, les émissions radiodiffusées et les réunions communautaires ont informé les femmes autochtones dans l'ensemble du territoire de la NAN, ce qui a permis de créer un groupe de femmes autochtones sensibilisées aux enjeux de la gouvernance et engagées à l'égard de ces enjeux.

Le travail d'Equay-wuk a également sensibilisé les dirigeantes et les dirigeants de la NAN à l'importance de la participation des femmes à la gouvernance autochtone, comme en témoigne l'adoption de différentes résolutions par la NAN; ces résolutions sont résumées dans le tableau 8. **Error! Reference source not found.**

Résolution	But
Résolution 02/04	Demande au conseil exécutif et au groupe Equay-wuk de mettre sur pied un groupe de travail formé de femmes, dont le mandat sera de recommander aux chefs de la NAN des façons de faire participer les femmes à leurs réunions.
Résolution 03/61	Demande au conseil exécutif de la NAN d'élaborer des options pour la formation d'un congrès des aînées et aînés regroupant un nombre égal de femmes et d'hommes.
Résolution 03/75	Demande au conseil exécutif de la NAN de collaborer avec Equay-wuk à la mise sur pied d'un groupe de travail des femmes de la NAN d'Equay-wuk, d'organiser les femmes de la partie est du territoire de la NAN et d'encourager leur participation au groupe de travail.
Résolution 03/82	Demande au conseil exécutif de préparer des modifications aux règlements administratifs afin de permettre la participation des représentantes des femmes au processus décisionnel de la NAN (les femmes pourraient, p. ex., avoir le droit de voter pendant les réunions des chefs).

Equay-wuk a également amené les femmes à participer davantage au processus de gouvernance autochtone dans le territoire de la NAN. À la suite de la résolution 03/75, Equay-wuk, dont le siège est situé dans la partie ouest du territoire de la NAN, a réussi à mettre sur pied un groupe de travail dans la partie est de ce territoire et à organiser les femmes de cette région. À la suite de l'adoption de la résolution 03/82, en novembre 2004, une conseillère a été élue pour représenter les femmes aux réunions des chefs de la NAN. Qui plus est, entre 1999 et 2003, la représentation des femmes a doublé parmi les personnes élues au conseil de bande, tant au poste de chef qu'à celui de conseillère. Le tableau 9. **Error! Reference source not found.** présente des détails à ce sujet.

Année	Pourcentage	Nombre de collectivités dans l'échantillon d'enquête
1999	12 %	28
2000	15 %	37
2002	21 %	47
2003	24 %	43

Les répondantes-clés d'Equay-wuk ont attribué le succès du Programme à différents facteurs, notamment la stratégie visant à assurer une très grande visibilité au Programme, d'une part, en se rendant dans les collectivités éloignées du Nord pour y rencontrer en personne les femmes et, d'autre part, en s'assurant d'une présence constante dans les médias locaux; elles ont également attribué le succès du Programme à l'appui inconditionnel des dirigeantes et des dirigeants politiques de la NAN. Les répondantes ont mentionné que leur habitude de se conformer aux protocoles établis pour s'adresser aux dirigeantes et aux dirigeants des collectivités avant de se rendre dans les collectivités contribuait au soutien et à l'acceptation.

Les répondantes-clés ont fait ressortir deux résultats positifs inattendus du Programme. Elles ont en effet soutenu que, grâce à la présence et au travail d'Equay-wuk, le conseil des jeunes de la NAN avait précisé dans son mandat que les deux sexes devaient y être représentés également; cette décision a également été prise dans le cas du conseil des aînées et des aînés de la NAN. Les répondantes-clés ont également déclaré que l'obtention d'un appui pour la représentation des femmes aux réunions des chefs était, dans une certaine mesure, inattendue.

3.5 Projets pour l'avenir et leçons apprises

Les répondantes-clés ont indiqué que le groupe Equay-wuk avait l'intention de poursuivre son travail concernant les femmes et l'autonomie gouvernementale des Autochtones, soulignant que les attitudes n'avaient pas complètement changé et que certaines personnes dans leurs collectivités, en particulier les hommes, voient leur organisme comme une menace. Dans l'immédiat, Equay-wuk s'efforcera surtout d'encourager les femmes à briguer des postes de commande au sein des conseils de bande et des comités régionaux. Le groupe espère utiliser le manuel sur la gouvernance pour organiser, à l'intention des femmes, des ateliers sur la façon de se présenter à une élection au sein des Premières nations.

Les répondantes-clés se considèrent « tout à fait privilégiées » d'avoir le soutien du PPF et ont déclaré que le financement du PPF avait été essentiel à leur succès : « *Sans l'aide financière du Programme de promotion de la femme, nous n'aurions pas pu mener toutes ces initiatives à bien. Nous savons que des gens d'autres régions du pays s'intéressent à nous grâce au travail que nous avons fait* ». Elles ont dit que le personnel du PPF était facilement accessible, toujours prêt à leur fournir de l'aide en cas de besoin, capable de le faire et très au courant des problèmes des collectivités autochtones du nord-est de l'Ontario.

Les répondantes-clés ont fait le point sur plusieurs leçons apprises de leur expérience dans le cadre du programme sur les femmes et l'autonomie gouvernementale, notamment :

- ▶ qu'il faut du temps, du travail et de la détermination pour obtenir les résultats souhaités;
- ▶ qu'il faut une planification budgétaire minutieuse, surtout lorsque les initiatives nécessitent de nombreux déplacements dans des collectivités éloignées du Nord;
- ▶ dans le cas des organisations autochtones, qu'il faut se conformer aux protocoles pertinents pour solliciter les dirigeantes et les dirigeants et s'assurer de leur soutien et de leur engagement;

- ▶ qu'il faut respecter la culture, prendre des mesures comme la traduction de documents, dans la mesure du possible;
- ▶ qu'il faut respecter les collectivités individuelles, puisque chacune est différente, et qu'il faut s'efforcer de répondre à leurs besoins.

4.0 Étude de cas : Conseil pan-canadien du développement économique communautaire des femmes

Cette étude de cas décrit la façon dont le financement du PAES a aidé le Conseil pan-canadien du développement économique communautaire des femmes, nouveau groupe qui n'avait encore jamais été financé par le PPF.

4.1 Contexte

Le Conseil a été créé en février 2002 par un groupe de praticiennes et de praticiens dont le travail portait sur des enjeux d'intérêt pour les femmes et le développement économique communautaire (DEC). Le groupe a déterminé la raison d'être de l'organisation et élaboré son mandat, ses objectifs et sa structure temporaire en vue de remédier à l'absence de possibilités de DEC pour les femmes. Le Conseil, en voie de se constituer en société sans but lucratif, est une association de bénévoles qui offre ses services aux programmes axés sur les femmes ainsi qu'aux organisations et aux praticiennes et praticiens oeuvrant dans le domaine du DEC. Ses services comprennent de la recherche, des activités de sensibilisation des intervenantes et des intervenants ainsi que des organisations traditionnelles, la défense des intérêts, le réseautage et l'établissement de partenariats.

PARO, fonds de prêts communautaires ciblant les femmes du nord-ouest de l'Ontario, est le partenaire administratif du Conseil. La directrice exécutive de PARO est également membre fondatrice du Conseil. Ce dernier n'emploie actuellement qu'une seule personne, qui assure la coordination de projet de son premier programme : Building Women's CED Capacity in Canada (renforcement de la capacité de développement économique communautaire des femmes au Canada), financé par le PAES.

4.2 Renforcement de la capacité de développement économique communautaire des femmes au Canada

Le Conseil a reçu des fonds du PPF en 2004 pour la conception et l'élaboration de ce programme, qui a commencé le 30 mars pour se terminer le 19 novembre 2004. L'organisation a par la suite demandé la prolongation du programme jusqu'en février 2005 afin de terminer certaines activités. Le Conseil a initialement demandé une aide financière de 118 375 dollars au PPF, qui a approuvé une contribution de 71 321 dollars.

4.3 Objectifs et résultats attendus

Les objectifs et les résultats attendus approuvés par le PPF sont présentés dans le Tableau 1, avec les progrès réalisés à ce jour, tels qu'ils figurent dans le rapport provisoire du Conseil à CFC et tels que les ont expliqués les répondantes-clés.

Tableau 10 : Objectifs, résultats et activités		
Objectifs	Résultats attendus	Activités (progrès à ce jour)
Effectuer des recherches et établir un programme national pour les questions stratégiques qui appuient le DEC des femmes.	Des groupes de femmes oeuvrant dans l'ensemble du Canada pour le DEC des femmes ont contribué au plan d'action national stratégique visant à accroître la capacité de leurs membres.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les membres ont participé à des événements comme les National Skills Institutes de la Fondation canadienne des femmes (FCF), le Réseau canadien de développement économique communautaire et l'International Institute on Social Policy de l'Université Queen's, événements qui leur ont permis de rencontrer des chercheuses et des chercheurs, et d'élaborer une liste de priorités de recherche. ▶ Des exposés ont été présentés à environ 100 femmes qui travaillent dans des programmes de DEC axés sur les femmes partout au Canada et au cours d'une conférence nationale sur le DEC. ▶ Les membres ont collaboré au rapport de la FCF sur les enjeux liés aux politiques concernant les femmes.
Faire participer les groupes de femmes ayant une expertise en DEC, y compris ceux qui travaillent auprès de femmes à faible revenu, à la conception d'un plan d'action stratégique pluriannuel national dans le but de promouvoir le DEC des femmes au Canada.	Des groupes de femmes et d'autres groupes faisant la promotion de l'égalité entre les sexes ont assumé la prise en charge d'un plan pluriannuel qui vise à appuyer et à favoriser le DEC des femmes au Canada.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un marché pour la rédaction d'un rapport sommaire de recherche a été conclu. ▶ Le plan a été élaboré en collaboration avec différents groupes. ▶ On a organisé trois réunions avec des praticiennes des différentes régions du Canada pour discuter des politiques clés et cerner les défis liés au renforcement de la capacité de DEC ainsi que les approches pertinentes. ▶ De nouveaux membres ont été recrutés et la composition du Conseil a été élargie de façon à représenter les minorités visibles, les jeunes femmes, les femmes autochtones et les femmes francophones du Québec.
Créer des partenariats avec les gouvernements, les fondations, les organisations traditionnelles de DEC ainsi que d'autres organisations du secteur privé et non gouvernemental pour appuyer le plan d'action stratégique du programme de renforcement de la capacité des femmes au Canada.	Des femmes et des partenaires se sont engagés à mettre en oeuvre le plan d'action stratégique national.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des rencontres ont eu lieu avec la secrétaire parlementaire Eleni Bakapanos et le ministre John Godfrey ainsi qu'avec des membres de la haute direction de RHDCC et d'Industrie Canada pour discuter des enjeux liés aux politiques de DEC qui concernent les femmes. ▶ Le groupe a participé à la Table ronde nationale sur l'économie sociale et a obtenu que trois membres du Conseil participent aux tables rondes régionales (le travail se poursuit dans le cas du Québec et des Maritimes). ▶ Un exposé a été présenté au Comité permanent de la condition féminine sur les enjeux qui touchent les femmes. ▶ Des discussions ont été entamées avec des organisations du secteur bénévole et on travaille à l'officialisation. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> B Publication d'un numéro spécial de la revue <i>Making Waves</i> sur les femmes et le DEC au Canada (août 2005) B Invitation à animer un atelier au cours de la conférence nationale sur le DEC (mai 2005).

4.4 Incidence

Les répondantes-clés ont indiqué que, grâce à la nouvelle orientation politique du gouvernement fédéral à l'appui de l'économie sociale – dont le DEC est une composante importante – le

Conseil avait eu l'occasion de se faire entendre sur les enjeux du DEC des femmes en participant aux tables rondes nationales organisées par le gouvernement du Canada et en s'assurant de la participation de ses membres aux tables rondes régionales subséquentes.

La collaboration à l'édition spéciale de *Making Waves* est considérée comme une réalisation majeure par les répondantes-clés. Il s'agira d'un numéro très volumineux qui sera envoyé à toutes les députées et tous les députés, à un grand nombre de groupes de femmes, à des organisations traditionnelles de DEC ainsi qu'à des bailleurs de fonds. Il sera entièrement consacré à des enjeux, des préoccupations, des pratiques exemplaires et des histoires de réussite liés au DEC des femmes.

4.5 Projets pour l'avenir et leçons apprises

Les répondantes-clés étaient d'accord pour dire que l'étape de la conception et de l'élaboration du programme de renforcement de la capacité de DEC des femmes avait été un immense succès, même si, dans une certaine mesure, les membres avaient changé d'orientation en cours de route. D'abord, la possibilité de participer à des tables rondes sur le développement de l'économie sociale a figuré au programme du gouvernement après l'établissement des priorités du Conseil. Les membres ont toutefois été en mesure de profiter de cette occasion pour se rapprocher de leur objectif et mettre de l'avant les enjeux liés au DEC des femmes.

Ensuite, les membres qui ont fondé le Conseil ont d'abord cru que la stratégie proposée, qui consistait à jumeler des groupes chevronnés et des groupes moins expérimentés afin de renforcer la capacité de DEC de ces derniers, était une bonne stratégie fondée sur l'expérience. Cependant, dans le cadre du processus qui a permis de déterminer la meilleure façon d'utiliser les ressources financières et humaines de l'association pour atteindre leurs objectifs, les membres ont décidé de ne pas mettre cette stratégie à exécution. Cela signifiait que l'un des objectifs de l'initiative ne serait pas concrétisé. Le Conseil a reçu du PPF l'approbation de modifier ses objectifs et stratégies de départ.

De plus, les répondantes-clés ont souligné que les membres du Conseil savaient que, en ce qui a trait au développement économique, les femmes n'avaient pas suffisamment voix au chapitre. Toutefois, cette initiative leur a permis d'apprendre que les groupes de femmes avaient davantage besoin d'un soutien leur permettant d'être plus efficaces pour exercer des pressions, promouvoir l'égalité entre les sexes ainsi que la recherche et les partenariats à cet égard.

Au moment où cette étude de cas a été effectuée, les répondantes-clés ont dit que le plan d'action national de trois ans pour le renforcement de la capacité de DEC des femmes au Canada était terminé et qu'on en préparait la distribution, tandis que le plan de collecte de données était élaboré en même temps que le plan d'évaluation. La prochaine phase mettra l'accent sur l'élaboration du matériel et des ressources permettant de consolider la base de renseignements et les outils que les groupes pourront utiliser pour accroître leur participation à la recherche et à l'élaboration de politiques, sensibiliser les organisations traditionnelles aux enjeux liés au DEC des femmes et aider les femmes à participer avec succès aux programmes de DEC.

Les répondantes-clés ont insisté sur le fait que l'aide financière du PPF avait joué un rôle décisif et permis à l'initiative de *prendre son élan*. Tous les membres de l'association sont des bénévoles et « *leurs organismes ne sont pas en mesure d'assumer les frais des déplacements, des réunions et des autres activités nécessaires à l'existence d'un regroupement comme le Conseil, ou de fournir un soutien pour le travail fait avec les représentantes et représentants du gouvernement ou d'autres personnes influentes* ». Elles ont souligné la difficulté d'obtenir des fonds pour des initiatives ciblant des enjeux qui touchent les femmes, difficulté qui s'intensifie lorsque l'accent est mis sur la défense des intérêts et l'élaboration de politiques. Elles voient maintenant la possibilité de diversifier leurs sources de financement pour la prochaine étape de cette initiative.

Les répondantes-clés ont également souligné que le PPF a accordé beaucoup de soutien sous d'autres formes. Le personnel du PPF s'est révélé utile et capable de souplesse, en particulier lorsque le Conseil a pris plus de temps que prévu pour mener certaines activités à terme. Le Conseil, en tant que nouvelle organisation, était parrainé par le PPF, qui l'a aidé à définir ses objectifs, à formuler les résultats attendus dans la perspective des changements qu'il souhaitait produire et à positionner clairement l'initiative par rapport à d'autres travaux dans le domaine du DEC des femmes.

5.0 Sommaire

Selon les données administratives, l'aide financière du PAES a, comme prévu, permis au PPF d'appuyer en tout 122 nouveaux groupes et 123 dossiers portant sur des enjeux émergents et nouveaux depuis l'avènement du financement au titre du PAES en 2000-2001. Les deux initiatives financées par le PAES qui ont été examinées dans le cadre de cette étude ont de toute évidence atteint leurs objectifs avec brio, et les répondantes-clés interviewées ont dit que des plans avaient été arrêtés pour la poursuite du travail dans leurs dossiers respectifs et, de façon plus générale, pour poursuivre la promotion de l'égalité des femmes. Enfin, elles ont souligné à quel point le personnel du PPF avait été obligeant, encourageant et accessible pendant tout le cycle de vie de leur initiative, depuis la rédaction de la proposition jusqu'à la présentation du rapport.